



Team Laurentus Autosport

1-2 MARS 2014



7^{EME} RALLYE NATIONAL

DE LA FOUGERE



REGLEMENT PARTICULIER RALLYE MODERNE



7^{EME} RALLYE NATIONAL DE LA FOUGERE

Règlement Particulier **7^{ème} Rallye National de la Fougère 2014 .coefficient 3**

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.
les rallyes français sont disputés conformément au code sportif international et ses annexes de la fédération internationale de l'automobile (FIA), au règlement de la fédération française du sport automobile (FFSA) et au règlement particulier de chaque rallye.

LISTE DES ADRESSES

***Organisation et secrétariat**

Team Laurentus Autosport
09 Picard 33112 St Laurent Medoc
Tel:05 56 59 92 95 Fax: 05 56 59 96 47

***Permanence du rallye,verif administratives, road book,salle de presse et remise des prix.**

COSEC 33112 St Laurent Medoc
Tel:06 07 57 17 23

***PC course et collège des sportifs**

Ecole maternelle 33112 St Laurent Medoc
Tel:05 56 59 93 16

***Affichage officiel.**

Espace Coubertin 33112 St Laurent Médoc
Au village partenaire à côté du podium de départ.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	Dès obtention du visa FFSA	
Ouverture des engagements	Lundi 13 Janvier 2014	
Clôture des engagements	Lundi 17 Février 2014	
Parution du road book au cosec (plan à la dernière page)	Dimanche 23 Février, Vendredi 28 Février, Samedi 1 Mars 2014	
Dates et heures des reconnaissances	Dimanche 23 Février	9h00 à 17h00
	Vendredi 28 Février	8h30 à 18h30
	Samedi 1 Mars	8h00 à 11h00
Vérifications administratives	Vendredi 28 Février	16h30 à 18h30
	Samedi 1 Mars	7h30 à 10h15
Vérifications techniques	Vendredi 28 Février	17h00 à 19h00
	Samedi 1 Mars	7h45 à 11h00
Heure de mise en place du parc de départ	Vendredi 28 Février	17h00 à 19h30
	Samedi 1 Mars	7h45 à 11h00
1 ^{ère} réunion des commissaires sportifs	Samedi 1 Mars	10h00
Publication des équipages admis au départ et ordre des départs de la 1 ^{ère} étape	Samedi 1 Mars	12h00
Briefing des pilotes	Document distribué aux vérifications administratives avec émargement	
Briefing voitures encadrement	Samedi 1 Mars (PC course)	10h30
Départ 1 ^{ère} étape	Samedi 1 Mars (1 ^{ère} voiture vhc)	12h50
Publication des résultats partiels de la 1 ^{ère} étape et ordre des départs 2 ^{ème} étape	Samedi 1 Mars 30 minutes après le dernier concurrent	
Départ 2 ^{ème} étape	Dimanche 2 Mars (1 ^{ère} voiture vhc)	7h50
Publication des résultats provisoires	Dimanche 2 Mars 30 mn après le dernier concurrent	
Vérifications finales	Dimanche 2 Mars (garage Lopez)	
Remise des prix	Dimanche 2 mars (salle du cosec)	15h00

ARTICLE 1P. ORGANISATION

Le Team Laurentus Autosport (organisateur technique) organise en collaboration avec l'ASA Circuit Mérignac (organisateur administratif) **Les 1 et 2 Mars 2014** un rallye dénommé :

7^{ème} RALLYE NATIONAL DE LA FOUGERE

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA n :22 en date du 10/01/2014

7^{ème} RALLYE NATIONAL DE LA FOUGERE

Comité d'Organisation

Président du TEAM LAURENTUS AUTOSPORT : Claude PINA
Chargé des relations avec la presse : Jean Pierre RAYMOND
Secrétariat du Rallye, TEAM LAURENTUS AUTOSPORT
09 PICARD 33112 ST LAURENT MEDOC

Portable : 06 07.57 17 23 Mme Pierrette PINA

Tel maison : 05.56.59.92.95 Fax : 05.56.59.96.47

Permanence du Rallye : 06.07.57.17.23 Mme PINA PIERRETTE
SALLE OMNISPORT (cosec) à ST LAURENT MEDOC
Du 28 Février au 2 Mars de 8H00 à 18H00

Organisateur technique

TEAM LAURENTUS AUTOSPORT
09 PICARD 33112 ST LAURENT MEDOC :
Plus d'information sur : <http://rallyedelafougere.free.fr> et rallyedelafougere@free.fr

1.1P. OFFICIELS

	En cours		
Observateur FFSA			
Président du collège	Gilles Guillier	2504	1507
Membre du collège	Annie Fourcade	15323	1006
Membre du collège	Joëlle Marien	7881	1113
Directeur de course	Michel Laroulandie	8495	1714
Directeur de course adjoint	Jannick Daubigné	6560	1504
Adjoints direction de course es 1	Laurent Teillard	10182	1706
Adjoints direction de course es 2	Joseph Lorre	10395	1202
Adjoints direction de course es 3	Josy Martin	75	1609
Adjoints direction course (-tricolore)	Philippe Daniel	50805	1004
Voiture tricolore	Alain Baluto	5998	1013
Voiture damier	Carole Gomez	49254	1004
Voiture damier	Renée Jecker	11119	1004
Directeur ES Marcillan	Christian Rainaud	6150	1101
Adjoints ES Marcillan	Danièle Mitrac	6151	1101
Directeur ES St Laurent / Bernos	Serge Freville	27121	0419
Adjoints ES St Laurent / Bernos	Françoise Freville	111134	0419
Directeur ES Moulis / Listrac	Patrick Orillac	14992	1004
Adjoints ES Moulis / Listrac	Françoise Bouchon	17644	1004
Commissaire technique responsable	Alexandre Fourcade	28760	1006
Commissaire technique responsable Vhc	Jean Louis Bosc	14848	0814
Commissaire technique	Patrick Batard	146650	1013
Commissaire technique	Eric Gauthier	196863	1009
Commissaire technique	Fabien Bosio	162173	1009
Commissaire technique	Jean claude Ayrat	1536	1003
Commissaire technique	Paul Gibissier	19279	1004
Commissaire technique	Robert Vincent	8796	1101
Relations concurrents responsable	Jean François Fourcade	8460	1006
Relations concurrents	Jean Luc Bavoix	14659	1101
Médecin chef	Dr jean pierre Rigobert	7967	1110
Responsable des commissaires	Jean Pierre Porte	179208	1004
Relations presse	Jean Pierre Raymond	12215	1004
Responsable classement	Monique Bougeois	132559	1004
Adjoint classement	Frederik Ducrocq	19399	1004
Chrono Départ ES Marcillan	Hubert Beaupied	6602	1201
Chrono Arrivée ES Marcillan	Danielle Bonneville	15301	1003
Chrono Départ ES St Laurent / Bernos	Laurent Lapouge	13530	1101
Chrono Arrivée ES St Laurent / Bernos	Michel Langlais	189630	1110
Chrono Départ ES Moulis / Listrac	Françoise Pindray	126128	1117
Chrono Arrivée ES Moulis / Listrac	Christelle Robert	15358	1209
Juge de faits	Claude Deloubes	16424	1110

1.2P. ELIGIBILITE

Le 7^{ème} RALLYE DE LA FOUGERE. compte pour

- *La coupe de France des rallyes 2014 , Coefficient 3.
- *Le championnat du comité régional du sport automobile d'Aquitaine 2014
- *Le championnat du comité régional du sport automobile du Limousin 2014
- *Le challenge des commissaires du comité régional d'aquitaine 2014

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour:

Les vérifications administratives qui auront lieu au cosec (voir plan page 7) :

- * Le vendredi 28 Février 2014 de 16h30 à 18h30
- * Le samedi 1 Mars 2014 de 7h30 à 10h15

Les vérifications techniques auront lieu au Garage RENAULT FAUSTINO LOPEZ (à St Laurent Médoc)

- *Le vendredi 28 Février 2014 de 17h00 à 19h00
- *le samedi 1 Mars 2014 de 7h45 à 11h00

Les vérifications finales seront effectuées :

Adresse : garage Lopez 1rue La Garenne 33112 St Laurent Médoc
Taux Horaire de la main d'œuvre : 60,00€ TTC maximum.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au **7^{ème} RALLYE NATIONAL DE LA FOUGERE 2014** doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement, dûment complétée avec les droits d'engagements ainsi que le bulletin d'assistance, **avant le Lundi 17 FEVRIER 2014 à minuit**

3.1.10P. Compte tenu de l'organisation simultanée du **3^{ème} rallye de la fougère VHC**.

Le nombre des engagés pour les deux rallyes est fixé à 120 voitures maximum, (dont 20 VHC maximum)
Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le rallye si le nombre d'engagés cumulé était inférieur à 70.

3.1.11.1P. **Les droits d'engagement sont fixés :**

- ✓ Avec la publicité facultative des organisateurs : **415 €**
- ✓ Sans la publicité facultative des organisateurs : **830 €**
- ✓ **Pour tous les équipages complets ASACM s'engageant avant le LUNDI 10 Février 2014 cachet de la Poste faisant foi : **395 €****

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. (Cheque à l'ordre de TEAM LAURENTUS AUTOSPORT)

3.2P. EQUIPAGES

Un briefing écrit sera remis à chaque équipage lors des vérifications administratives
tous les concurrents ,pilotes ,copilotes d'un rallye devront être obligatoirement en possession de leur licence valable pour l'année en cours et de leur permis de conduire, tout au long du rallye.

3.3P. ORDRE DE DEPART

Le rallye moderne partira 10 minutes après le dernier concurrent du rallye VHC

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

- *Conforme au règlement standard FFSA.
- *Un seul parc d'Assistance sera mis en place
- *L'assistance sera autorisée seulement dans le parc assistance du groupe scolaire avec emplacement réservé par le bulletin à renvoyer avec votre inscription.
- *Chaque emplacement devra présenter un extincteur et une bâche par voiture de course et véhicule d'assistance et devra emporter ses détritits, conformément à l'article 4.3.2.3.
- Aucune circulation ne sera tolérée dans le parc d'assistance à part les voitures de courses durant le temps du rallye sous peine de pénalités.(des parkings sont a proximité pour tous les autres véhicules).
- * L'accès du parc assistance ne se fera que par une seule entrée (suivre fléchage) .
- *Le parc remorques situé à proximité du parc assistance sera clôturé (voir plan page 8).
- *toute vitesse excessive dans le parc d'assistance sera sanctionné d'une pénalité appliquée par les commissaires sportifs.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

4.6. identification des voitures(application du 8 juin 2012)

Conformément au règlement standard FFSA.

4.7P. CAMERA ET APPAREILS DE PRISES DE VUE

L'installation de camera et/ou d'appareil de prise de vue devra avoir reçu l'approbation du commissaire technique délégué ou du commissaire technique responsable.

De plus l'organisateur pourra se servir des prises de vues pour leurs usages sur leur demande.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 7ème RALLYE DE LA FOUGERE représente un parcours de **282,720 km**.

Il est divisé en 2 étapes et 4 sections.

Il comporte 12 épreuves spéciales d'une longueur totale de **138,800 km**.

.L'heure officielle de l'épreuve sera celle de l'horloge parlante : **3699**.

Les épreuves spéciales sont :

Nom de la spéciale	kilométrage	N° es samedi	N° es dimanche
MARCILLAN	12.4 km	1 / 4	7 / 10
ST LAURENT/BERNOS	8.7 km	2 / 5	8 / 11
MOULIS/LISTRAC	13.6 km	3 / 6	9 / 12

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

Les reconnaissances devront s'effectuer dans le cadre de la réglementation FFSA et du respect du code de la route, sur route ouverte.

Le nombre de passage en reconnaissance est limité à 3 par épreuve spéciale.

L'organisation fournira :

*Un sticker à coller en évidence sur le pare brise, en haut côté passager.

*Un road book avec les plans et horaires détaillés.

*Une feuille d'autocontrôle de reconnaissance qui devra être remise lors des vérifications administratives ou au CHOA sortie du parc de départ.

De nombreux contrôles seront effectués pendant et hors des périodes autorisées aux reconnaissances.

Toutes infractions constatées pendant les reconnaissances dans les zones 30 et les retours en sens inverse sur les spéciales pourront entraîner le refus de départ du rallye.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le :

* DIMANCHE 23 février 2014 de 9h00 à 17h00

* VENDREDI 28 février 2014 de 8h30 à 18h30

* SAMEDI 1 Mars 2014 de 8h00 à 11h00

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : chasuble jaune Rallye de la Fougère (sur leur combinaison blanche)
- Chef de poste : chasuble orange Rallye de la Fougère (sur leur combinaison blanche)
- Médiateurs sécurité : chasuble jaune Organisation Médiateurs Sécurité (dans les zones public)
- Relations concurrents : gilets beiges
- Officiels ES et Parcs : gilets orange

7.6P Parc Fermé

Le pointage en avance au CH6C et CH12A pour l'entrée en parc ferme n'est pas autorisé.

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
Classement général	500€	400€	300€	200€	150€
Classement par groupe	-N-R-A-GT-F2000-- En fonction du nombre de partants.				
Plus de 10 partants	200€	150€	100€	50€	50€
De 6 à 10 partants	200€	100€	50€		
Moins de 5 partants	150€	75€	50€		
Classement par classe	TOUTES LES CLASSES. En fonction du nombre de partants				
Plus de 10 partants	415€	300€	190€	100€	50€
De 6 à 10 partants	350€	200€	150€		
De 2 à 5 partants	150€	100€			
Equipe entièrement féminin	400€	250€	150€	100€	75€

Prix en chèques

Les prix en chèques seront distribués suivant le nombre de partants et par le classement comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

- *Le classement général est cumulable soit avec le groupe, soit avec la classe; au plus avantageux.
- *Le groupe et la classe ne sont pas cumulable mais au plus avantageux.
- *Le prix de l'équipage féminin ne sera pas cumulable mais au plus avantageux.

Des coupes(ou trophées) et des lots seront attribués :

- *aux 3 premiers du classement général
- *aux 3 premiers de chaque groupe et de chaque classe
- *aux 3 premiers équipages féminin

*aux 5 commissaires (tirage au sort par remplissage d'une fiche lors du briefing)

Tous les lots et prix en chèques ne seront remis que sur la présence de l'équipage au complet. (Sinon prévenir de son absence aux relations concurrents du rallye pour recevoir votre récompense par une tierce personne)

La remise des prix se déroulera le dimanche 2 Mars à 15h00 grande salle du cosec ; après le délai réglementaire de réclamation.

De nombreux challenges partenaires seront en jeux et récompensés par des trophées ou des lots

***Challenge Cocarde Omnisports**

1^{er} pilote de moins de 25 ans au classement scratch

***Challenge garage Renault Lopez**

1^{er} équipage au classement scratch avec une Renault

***Challenge Assistance Municipalité de ST LAURENT MEDOC**

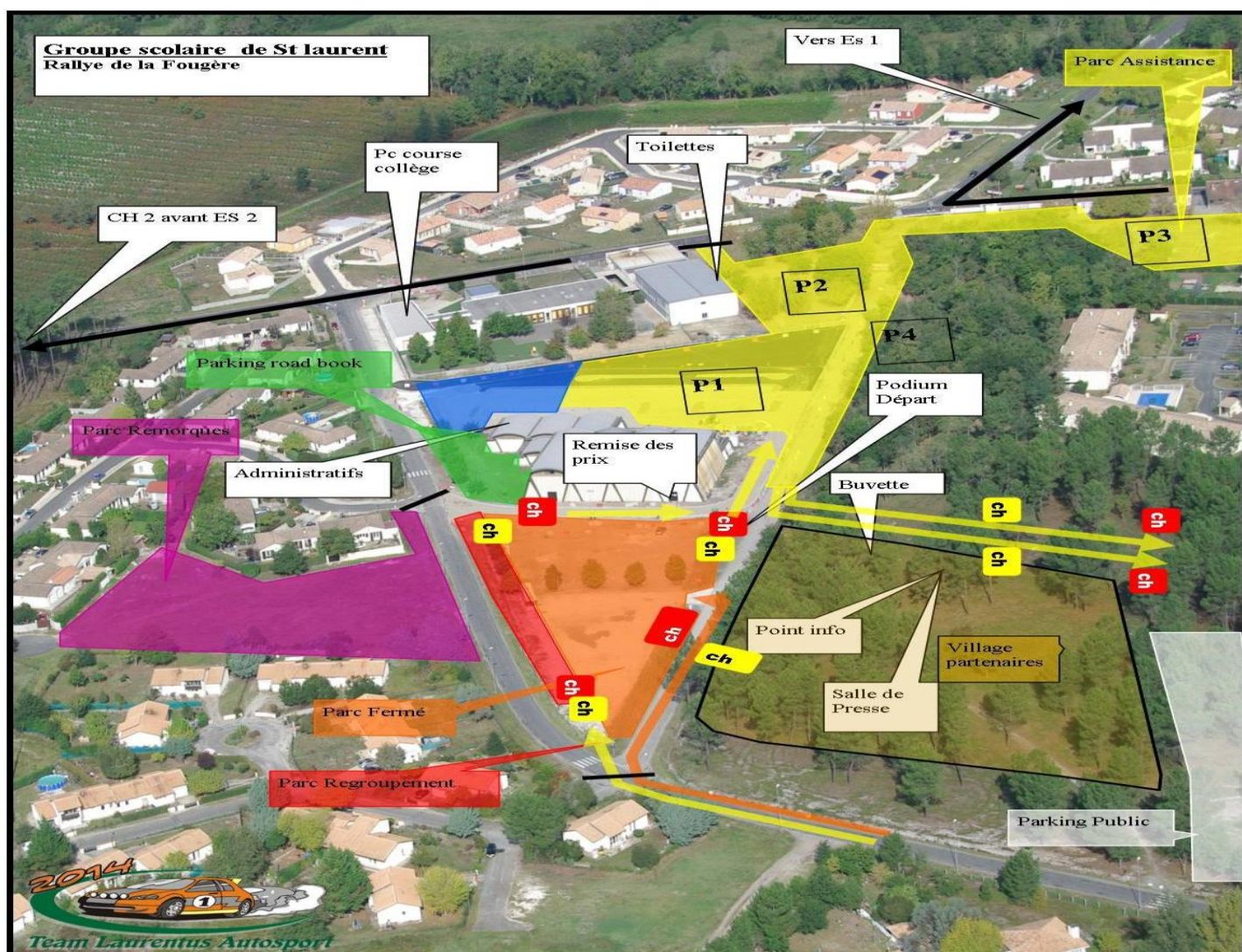
Par tirage au sort 3 équipages recevront des lots offert à remettre à l'assistance

***Challenge Team Laurentus**

Un engagement offert au rallye de la fougère 2015 par tirage au sort du numéro de course ; qui sera remis au pilote de la voiture (présence obligatoire du pilote, un engagement en moderne et un en VHC)

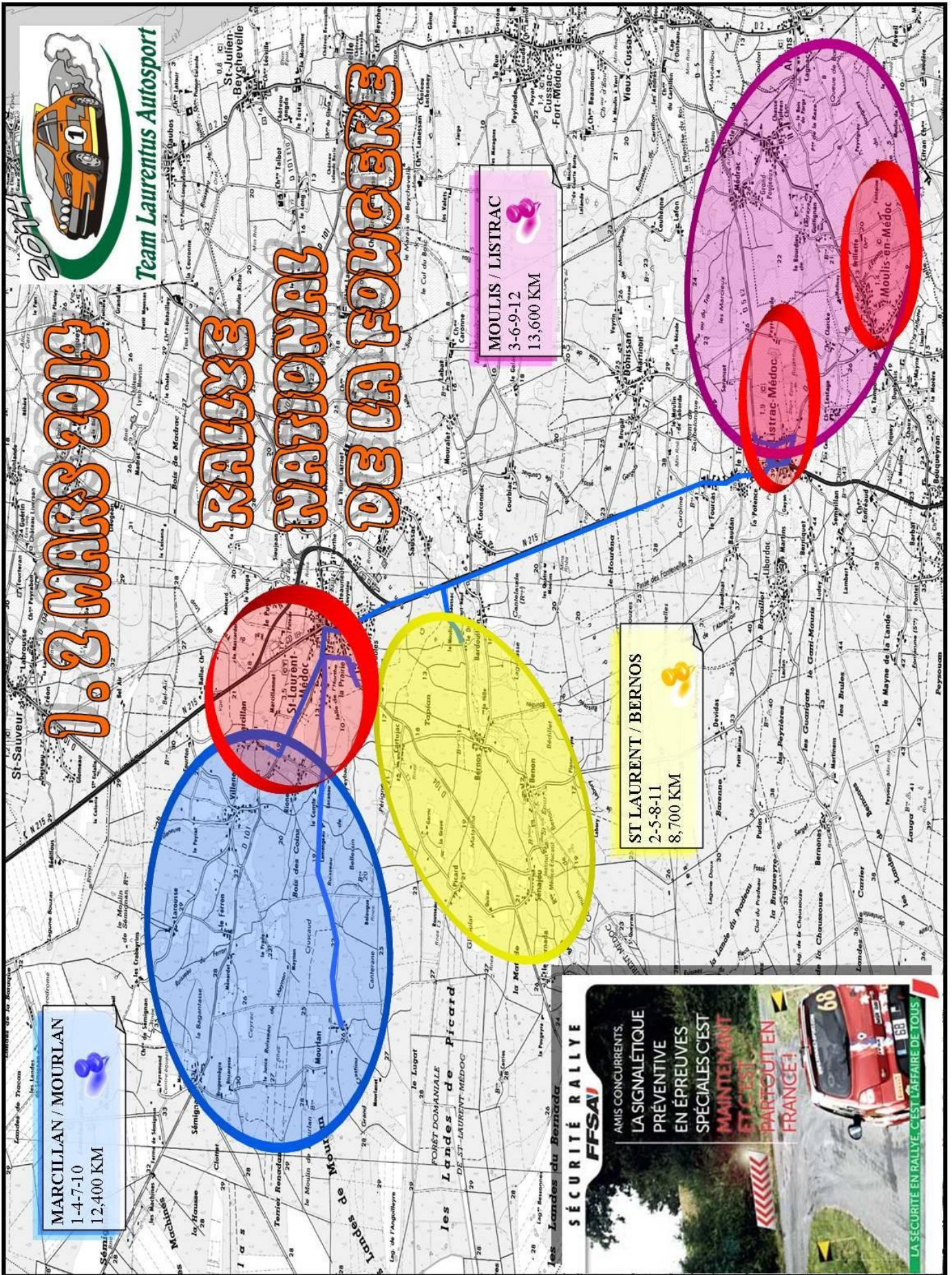
**PLAN ACCES RALLYE
DE SAINT LAURENT MEDOC**

Suivre les différents fléchages depuis la rentrée dans St Laurent Médoc.



**PLAN SPECIALES
RALLYE DE LA FOUGERE 2014**

Annexe spéciales



7 RALLYE NATIONAL DE LA FOUGERE

HORAIRES ITINERAIRES RALLYE DE LA FOUGERE 2014

Annexe itinéraires



RALLYE NATIONAL DE LA FOUGERE 2014



CH	LIEU	ES	liaison	total	temps	horaire	horaire	horaire	horaire	horaire	horaire	horaire
ES		KM	KM	KM	IDEAL	trico	ooo	oo	o	1ere vhc	120ème	damier
0	Départ etape1 -assistance (entrée)					11:35	12:25	12:35	12:40	12:50	15:05	15:10
	ASSISTANCE A groupe scolaire				00:15							
0A	ASSISTANCE (sortie)		0,4									
1	centre equestre marcillan neutralisation		2,2 0,13	2,60 2,73	00:08	11:58	12:48	12:58	13:03	13:13	15:28	15:33
ES1	MARCILLAN	12,4			00:03	12:01	12:51	13:01	13:06	13:16	15:31	15:36
2	Peybaron route st laurent neutralisation		6,16 0,24	21,29 21,53	00:17	12:18	13:08	13:18	13:23	13:33	15:48	15:53
ES2	ST LAURENT / BERNOS	8,7			00:03	12:21	13:11	13:21	13:26	13:36	15:51	15:56
3	Salle des fêtes de Moulis neutralisation		17,9 0,3	48,13 48,43	00:25	12:46	13:36	13:46	13:51	14:01	16:16	16:21
ES3	MOULIS / LISTRAC	13,6			00:03	12:49	13:39	13:49	13:54	14:04	16:19	16:24
3A	Regroupement cosec(entrée)		8,6	70,63	00:30	13:19	14:09	14:19	14:24	14:34	16:49	16:54
	Regroupement cosec				00:30							
3B	Regroup (sortie)-Assistance (entrée)					13:49	14:39	14:49	14:54	15:04	17:19	17:24
	Assistance B groupe scolaire				01:00							
3C	Assistance (sortie)		0,4	71,03		14:49	15:39	15:49	15:54	16:04	18:19	18:24
4	centre equestre marcillan neutralisation		2,2 0,13	73,23 73,36	00:08	14:57	15:47	15:57	16:02	16:12	18:27	18:32
ES4	MARCILLAN	12,4			00:03	15:00	15:50	16:00	16:05	16:15	18:30	18:35
5	Peybaron route st laurent neutralisation		6,16 0,24	91,92 92,16	00:17	15:17	16:07	16:17	16:22	16:32	18:47	18:52
ES5	ST LAURENT / BERNOS	8,7			00:03	15:20	16:10	16:20	16:25	16:35	18:50	18:55
6	Salle des fêtes de Moulis neutralisation		17,9 0,3	118,76 119,06	00:25	15:45	16:35	16:45	16:50	17:00	19:15	19:20
ES6	MOULIS / LISTRAC	13,6			00:03	15:48	16:38	16:48	16:53	17:03	19:18	19:23
6A	Assistance C (entrée)		8,6	141,26	00:30	16:18	17:08	17:18	17:23	17:33	19:48	19:53
	Assistance C				00:30							
6b	assistance C (sortie)					16:48	17:38	17:48	17:53	18:03	20:18	20:23
6c	Parc fermé Etape 1		0,4	141,66	00:06	16:54	17:44	17:54	17:59	18:09	20:24	20:29
	TOTAL 1ere Etape	69,4	72,26	141,66								
6D	DEPART ETAPE 2 ASSISTANCE (entrée)					06:55	07:45	07:55	08:00	08:10	10:25	10:30
	ASSISTANCE A groupe scolaire				00:15							
6E	ASSISTANCE (sortie)		0,4									
7	centre equestre marcillan neutralisation		2,2 0,13	2,60 2,73	00:08	07:18	08:08	08:18	08:23	08:33	10:48	10:53
ES7	MARCILLAN	12,4			00:03	07:21	08:11	08:21	08:26	08:36	10:51	10:56
8	Peybaron route st laurent neutralisation		6,16 0,24	21,29 21,53	00:17	07:38	08:28	08:38	08:43	08:53	11:08	11:13
ES8	ST LAURENT / BERNOS	8,7			00:03	07:41	08:31	08:41	08:46	08:56	11:11	11:16
9	Salle des fêtes de Moulis neutralisation		17,9 0,3	48,13 48,43	00:25	08:06	08:56	09:06	09:11	09:21	11:36	11:41
ES9	MOULIS / LISTRAC	13,6			00:03	08:09	08:59	09:09	09:14	09:24	11:39	11:44
9A	Regroupement cosec (entrée)		8,6	70,63	00:30	08:39	09:29	09:39	09:44	09:54	12:09	12:14
	Regroupement cosec				00:30							
9B	Regroup (sortie)-Assistance (entrée)					09:09	09:59	10:09	10:14	10:24	12:39	12:44
	Assistance B groupe scolaire				00:45							
9C	Assistance (sortie)		0,4	71,03		09:54	10:44	10:54	10:59	11:09	13:24	13:29
10	centre equestre marcillan neutralisation		2,2 0,13	73,23 73,36	00:08	10:02	10:52	11:02	11:07	11:17	13:32	13:37
ES10	MARCILLAN	12,4			00:03	10:05	10:55	11:05	11:10	11:20	13:35	13:40
11	Peybaron route st laurent neutralisation		6,16 0,24	91,92 92,16	00:17	10:22	11:12	11:22	11:27	11:37	13:52	13:57
ES11	ST LAURENT / BERNOS	8,7			00:03	10:25	11:15	11:25	11:30	11:40	13:55	14:00
12	Salle des fêtes de Moulis neutralisation		17,9 0,3	118,76 119,06	00:25	10:50	11:40	11:50	11:55	12:05	14:20	14:25
ES12	MOULIS / LISTRAC	13,6			00:03	10:53	11:43	11:53	11:58	12:08	14:23	14:28
12A	Parc fermé Final (entrée)		8,6	141,26	00:30	11:23	12:13	12:23	12:28	12:38	14:53	14:58
	TOTAL 2eme Etape	69,4	71,86	141,26								
	TOTAL Epreuve (1ere+2eme etape)	139	144,12	282,92								

7. RALLYE NATIONAL DE LA FOUGERE